



**Municipalité
Saint-Damase**

AVIS D'ÉBULLITION « PRÉVENTIF » résidents du rang du Bas-de-la-Rivière

N'utilisez pas l'eau du robinet sans l'avoir fait bouillir à gros bouillons, pendant au moins une minute, ou utilisez de l'eau embouteillée.

Un bris d'aqueduc survenu lundi le 10 juin 2024, dans le rang du Bas-de-la-Rivière, nous oblige à effectuer un avis d'ébullition par mesure préventive pour les résidents de ce secteur.

Nous vous invitons à partager le présent avis avec vos connaissances et voisins, notamment des personnes isolées ou dont la santé est précaire.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE?

Vous devez utiliser de l'eau du robinet qui a préalablement bouilli à gros bouillons pendant une minute, ou de l'eau embouteillée, pour tous les usages suivants, et ce, jusqu'à la diffusion d'un avis contraire :

- Boire et préparer des breuvages;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- Laver et préparer des aliments mangés crus (fruits, légumes, etc.);
- Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, desserts, etc.);
- Fabriquer des glaçons;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche;
- Abreuver les animaux de compagnie.

Vous pouvez utiliser directement l'eau du robinet pour :

- Préparer des aliments et des mets dont la cuisson exige une ébullition prolongée;
- Laver la vaisselle à l'eau chaude avec du détergent, en vous assurant de bien l'assécher;
- Faire fonctionner le lave-vaisselle, si celui-ci est réglé au cycle le plus chaud;
- Laver des vêtements et prendre une douche ou un bain. En ce qui concerne les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou lavez-les avec une débarbouillette.

Nous sommes désolés des incon vénients que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension.

Jean-François Allard,
Directeur des travaux publics
2024-06-10

Pour toute question, vous pouvez nous joindre au 450-797-3341 poste 4002 ou consulter le site Web suivant : www.st-damase.qc.ca